Comment la société française a appris à mépriser les « paysans » et leurs « patois » (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/comment-societe-francaise-appris-mepriser-paysans-leurs-patois)

Les manifestations récentes par lesquelles le monde agricole français a fait entendre ses protestations et ses revendications ont, une fois de plus, fait apparaître des différences profondes, voire des fractures, entre le monde rural et le monde urbain (https://theconversation.com/comprendre-le-malaise-des-agriculteurs-127862) et plus encore entre des images valorisantes de l'urbanité et dévalorisantes de la ruralité (https://www.cairn.info/manuel-indocile-de-sciences-sociales--9782348045691-page-864.htm).

La France moderne a été construite depuis Paris (https://www.cairn.info/sociologie-de-paris--9782707182623-page-39.htm), lieu de la puissance politique (https://www.cairn.info/sociologie-historique-du-politique--9782707196477-page-19.htm), en développant un sentiment de supériorité de la capitale sur « la province » (le singulier est significatif) et des villes (supposées modernes) sur les campagnes (supposées arriérées). Au lieu d'être fédérale, vu sa diversité, « la France est un pays dont l'unité a été construite à coups de cravache […] par l'autorité de l'État central », selon Jean Viard (https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/lantisemitisme-de-laffaire-dreyfus-a-miss-france-en-passant-par-laffaire-epstein).

Les normes sociales valorisées ont donc été celles, urbaines, de la ville-capitale (https://www.cairn.info/sociologie-de-paris--9782707182623-page-39.htm) érigée en phare de l'État hypercentralisé. On le voit, par exemple, dans le fait qu'en français le mot urbain (http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=802211895;r=1;nat=;sol=2;) a le double sens « de la ville » et « poli, courtois » et que le mot paysan (http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?71;s=802211895;r=2;nat=;sol=0;) a le double sens de « rural, agricole » et « rustre, grossier ». Ce mode de relation est clairement confirmé par une analyse sociolinguistique plus large, comme on va le voir ci-après. En effet, la sociolinguistique a pour but d'étudier principalement deux choses : les effets de l'organisation d'une société sur les langues qu'on y parle et ce que la place faite aux langues révèle de l'organisation de cette société.

Paris, ses bourgeois et leur langue érigés en modèle

C'est en effet la langue de la capitale qui a été imposée notamment à partir de la Révolution française (https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s8_Revolution1789.htm) à l'ensemble des populations progressivement rattachées à la France. Elle est considérée comme la langue « normale » en France (https://theconversation.com/le-conseil-constitutionnel-a-deja-pris-des-decisions-plus-politiques-que-juridiques-lexemple-des-langues-dites-regionales-203771). Et c'est le français des classes supérieures parisiennes qui a été prescrit comme modèle d'expression. Ainsi le grammairien Vaugelas définissait-il ce « bon français » en 1647 (https://www.revuedesdeuxmondes.fr/wp-content/uploads/2018/01/Claude-Favre-de-Vaugelas.pdf) :

> « « La façon de parler de la plus saine partie de la Cour […] Quand je dis la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le prince réside. » »

La prétendue supériorité universelle du français, par opposition à toutes les autres langues et d'autant plus aux « patois régionaux », affirmée dès 1784 par le pamphlétaire Rivarol (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81622t.image), est régulièrement reprise dans les discours étatiques jusqu'à aujourd'hui (https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/10/30/inauguration-de-la-cite-internationale-de-la-langue-francaise-a-villers-cotterets), par exemple par le président de la République lui-même lorsqu'il inaugure une cité qui cultive les mythes (https://blogs.mediapart.fr/philippe-blanchet/blog/141020/cite-de-la-langue-francaise-villers-cotterets-le-contresens-d-un-mythe-national) sur la langue française.

Tout au long du XIX^{e} siècle, la construction de la nation française passe par cette vision de la langue française, que l'école de la III^{e} République (1870-1940) est chargée de mettre en œuvre de façon particulièrement offensive.

En 1951, le phonéticien Pierre Fouché poursuit cette vision suprémaciste de la langue de Paris et de ses classes dominantes en établissant pour l'enseignement une norme de prononciation du français (https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2015-1-page-7.htm) sur le modèle d'une « conversation soignée chez des Parisiens cultivés ».

Les « patois pauvres et corrompus » des campagnes « provinciales »

Quant aux autres langues de France (https://www.axl.cefan.ulaval.ca/monde/langues_de_France.htm), comme on les appelle depuis 1999, elles ont, à l'inverse, été disqualifiées par le nom de « patois » au départ méprisant, par l'association au seul monde rural et à une arriération prétendue. L'origine du mot « patois » est discutée, mais il est très probable qu'il vienne du verbe « patoiller » qui veut dire soit « marcher dans la boue, barboter, patauger », soit « gesticuler, parler en faisant des signes avec les mains ». Dans les deux cas, c'est un terme péjoratif à l'origine.

Or, tout ceci est doublement faux : ces langues étaient aussi celles des villes (à Marseille par exemple le provençal était la langue générale jusque dans les années 1920) et d'intellectuels (Frédéric Mistral, licencié en droit, a reçu le prix Nobel de littérature pour son œuvre toute en provençal).



Frédéric Mistral. Fourni par l'auteur

Mais les préjugés sont fondés sur un aveuglement pour ne voir que ce que l'on veut voir. Ainsi, on lit dans l'Encyclopédie (http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/page/v12-p184/) (1765) :

> « « Patois : Langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces : chacune a son patois ; ainsi nous avons le patois bourguignon, le patois normand, le patois champenois, le patois gascon, le patois provençal, etc. On ne parle la langue que dans la capitale. » »

Le Dictionnaire de Furetière (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3413126b) (1690) précisait :

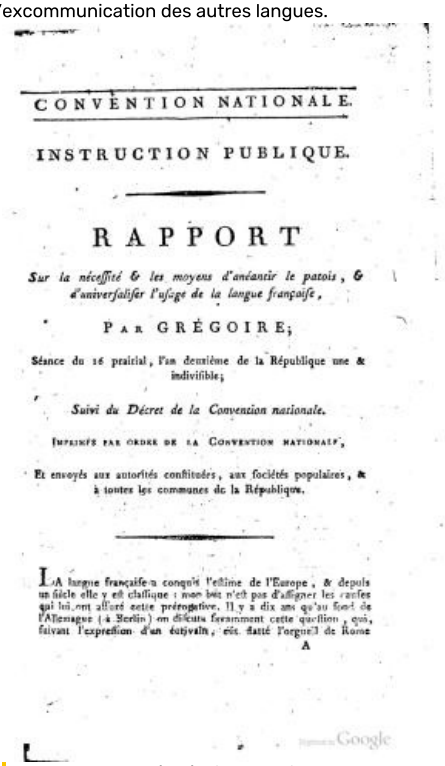
> « « Langage corrompu et grossier tel que celui du menu peuple, des paysans, et des enfants qui ne savent pas encore bien prononcer. » »

À la création de la 1ere République française, ses responsables considéraient ainsi que dans les provinces on parlait « ces jargons barbares et ces idiomes grossiers » à « éradiquer » (Rapport Barrère (https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/barere-rapport.htm), publié en 1794). Pourquoi ? Parce que « nous n'avons plus de provinces et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms » dont « deux idiomes très dégénérés » et parce que « l'homme des campagnes, peu accoutumé à généraliser ses idées, manquera toujours de termes abstraits » à cause de cette « inévitable pauvreté de langage, qui resserre l'esprit » disait le Rapport Grégoire (https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/gregoire-rapport.htm) (publié en 1794). Il ajoutait « les nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiome pauvre », ne mesurant pas le racisme linguistique de son propos.

Le mépris des provinciaux, des ruraux et de leurs langues, alimentés par ces préjugés conjugués, a été sans borne. Il a culminé au XIXe siècle sous la forme d'un véritable racisme, dont celui contre les Bretons (https://hal.science/hal-00879629/document) ou les Méridionaux (https://www.codhis-sdgd.ch/wp-content/uploads/2020/11/Didactica-6_2020_Piot.pdf), bien attesté.

À l'époque l'étude scientifique des langues (http://www.sociolinguistique.fr/) n'existait pas encore. La sociolinguistique, qui se développe à partir des années 1950-1970, a montré par la suite que toutes les langues sont égales (y compris celles dites « patois ») : aucune n'est supérieure ou inférieure à une autre en raison de ses caractéristiques proprement linguistiques. Ce sont les hiérarchisations sociales qui se reflètent en hiérarchisation des langues ou de leurs variétés locales ou sociales particulières.

Hélas, comme on l'observe trop souvent et encore plus à l'époque des « fake news », les connaissances scientifiques ont du mal à remplacer les croyances répandues dans l'opinion publique. C'est d'autant plus le cas quand il s'agit de langues en France, pays où a été instaurée une véritable religion nationale de la langue française (https://www.lemonde.fr/archives/article/2003/11/25/le-francais-religion-d-etat-par-bernard-cerquiglini_343309_1819218.html) accompagnée d'une sorte d'excommunication des autres langues.



CONVENTION NATIONALE.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT

Sur la nécessité & les moyens d'anéantir le patois, & d'universaliser l'usage de la langue française,

PAR GRÉGOIRE;

Séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une & indivisible;

Suivi du Décret de la Convention nationale.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Et envoyés aux autorités constituées, aux sociétés populaires, & à toutes les communes de la République.

LA langue française a conquis l'estime de l'Europe, & depuis un siècle elle y est classique : mon but n'est pas d'assigner les causes qui lui ont affuré cette prérogative. Il y a dix ans qu'au sein de l'Allemagne (à Berlin) on discutoit sérieusement cette question, qui, suivant l'expression d'un écrivain, étoit digne d'occuper [illegible] de Rome

A

Le rapport de l'Abbé Grégoire. Fourni par l'auteur

En conséquence, cette conception est encore présente de nos jours. Le Trésor de la Langue française (http://atilf.atilf.fr/) (CNRS) la décrit ainsi :

> « « Patois : Parler essentiellement oral, pratiqué dans une localité ou un groupe de localités, principalement rurales. Système linguistique restreint fonctionnant en un point déterminé ou dans un espace géographique réduit, sans statut culturel et social stable […]. Langage obscur et inintelligible. Synonymes : baragouin, charabia, jargon. » »

Le « plouc » et son parler aussi méprisés l'un que l'autre

Aujourd'hui encore, le stéréotype du « plouc » est fortement voire principalement constitué de caractéristiques linguistiques ("phrase, accent, prononciation, langue"), comme le montre l'étude de Corentin Roquebert (https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2018-1-page-55.htm?contenu=article), qui conclut :

> « « On peut relever l'association forte entre des catégories et des objets plus ou moins valorisés socialement, ce qui favorise l'expression d'un jugement social positif ou négatif sur une population : le beauf comme personnage raciste et sexiste, le hipster branché et cool qui n'aime pas le mainstream, la prononciation et l'accent du plouc. » »

Les préjugés glottophobes (https://theconversation.com/lenvers-des-mots-glottophobie-219038) contre des « patois » supposés employés (uniquement) par des « paysans » sont toujours là (http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/07/10/les-deux-bouts-de-la-langue-par-michel-onfray_1386278_3232.html). Et même quand les « paysans » et autres « provinciaux » ont finalement adopté le français, bon gré mal gré, on continue à stigmatiser les traces de leurs "patois" dans leurs façons de parler français (https://francaisdenosregions.com) : mots locaux, expressions, tournures, et surtout accent (https://www.lexpress.fr/societe/discrimination-a-l-embauche-moqueries-cette-france-allergique-aux-accents-regionaux_2126439.html)…

Le pseudo raisonnement, fondé sur des préjugés, est circulaire : les « patois » ne sont pas de vraies langues puisqu'ils sont parlés par des « paysans »/les « paysans » sont des rustres puisqu'ils parlent « patois ». Les deux stéréotypes négatifs projetés simultanément sur les « paysans » et sur les « patois » (ou les « accents » qu'il en reste), associés les uns aux autres, se renforcent réciproquement et produisent un mépris de classe renforcé.

Cet article est republié à partir de The Conversation (https://theconversation.com) sous licence Creative Commons. Lire l'article original (https://theconversation.com/comment-la-societe-francaise-a-appris-a-mepriser-les-paysans-et-leurs-patois-223387).